

Qu'est-ce que c'est ?

Elle est le prolongement dans le cycle terminal du bac général, de l'enseignement du même nom présent dans les enseignements communs de la classe de seconde. Il s'agit d'approfondir la découverte de nouveaux champs disciplinaires et d'acquérir la maîtrise de notions essentielles en économie, sociologie et science politique, comme le fonctionnement des marchés, l'étude des catégories socioprofessionnelles, la formation de l'opinion publique...

Pour qui ?

Cet enseignement de spécialité est ouvert à tous les élèves de l'enseignement général. Il peut être choisi, en association de deux autres spécialités en classe de première puis d'une autre spécialité en classe de terminale, par des élèves soucieux de renforcer leur culture générale et civique en particulier. Il fournit des connaissances et des méthodes utiles même aux étudiants qui s'engageraient dans des filières scientifiques dans leurs études supérieures.

Quels débouchés ?

Il existe un vaste éventail de cursus pour lesquels la maîtrise de connaissances en sciences économiques et sociales constitue un atout indiscutable : classes préparatoires économiques et commerciales, classes préparatoires lettres et sciences sociales, formations universitaires d'économie et gestion, de droit, de science politique, de sociologie, de langues étrangères appliquées (LEA), d'administration économique et sociale (AES), instituts d'études politiques, STAPS, écoles spécialisées : écoles de commerce et management, écoles de communication et journalisme...



Et pour une information **visuelle et vivante**, merci de vous rendre sur le lien suivant en le copiant-collant dans la barre d'adresse de votre moteur de recherche :

<https://spark.adobe.com/video/NITwmc960tyUj>